

## **Avis adopté**

Séance plénière du 14 octobre 2025

# ***La santé mentale et bien être des enfants et des jeunes : un enjeu de société***

## **Déclaration du groupe des Outre-mer**

« Les jeunes représentent une chance sans précédent pour l’humanité » c’est par cette phrase que le secrétaire général des Nations Unies a sacralisé à juste titre, la place des jeunes dans nos sociétés.

Cependant, tant qu’on ne donnera pas à cette génération des perspectives et on ne veillera pas à leur santé mentale, on les regardera sombrer impuissant sous nos yeux.

Les chiffres sont éloquentes dans l’Hexagone où un quart des jeunes souffrent de dépression, dans les Outre-mer, ils sont alarmants. En effet, 39% des jeunes ultramarins sont empreints de dépression et ils dépassent les 52% en Guyane. On doit se rappeler que ce mal-être général des jeunes nous a saisi d’effroi en apprenant l’augmentation exponentielle du nombre de suicide chez les jeunes amérindiens.

Mais derrière ces statistiques, cette population souffre de plusieurs maux : isolement, replis dans des territoires enclavés conjugués à des facteurs socio-culturels. Ces dépressions s’accompagnent aussi de consommation plus importante et plus tôt d’alcool que dans l’Hexagone.

On ne peut pas à notre tour, rester silencieux face à la persistance du fléau des violences subies par les mineurs dans ces territoires.

Comme souvent les Outre-mer sont de telles caricatures en ce domaine aussi. Alors que les indicateurs de détresse psychique sont incomparables, ces collectivités souffrent d’un manque criant d’offres de soin. Elles sont sous-dotées en centre médicaux psychologiques. Dans les Outre-mer, il y a entre 7 et 13 psychiatres pour 100 000 habitants lorsque la moyenne nationale est de 22. Pire encore, certaine ne dispose d’aucun pédopsychiatre.

Comment peuvent-ils déclarer la santé mentale grande cause nationale en 2025 et laisser des jeunes ainsi que leur famille dans de telles détresses ?

Dans cet avis, l’heure n’est plus au énième constat mais à l’action. Si nous partageons les préconisations sans réserve, on insiste sur la prise en charge sanitaire et à l’accompagnement social et médico-social des jeunes. Cette étape passe impérativement par le développement des mobilités pour permettre à chacun d’accéder aux offres de soins.

La jeunesse est courte. C’est la vie qui est longue... On a alors l’immense responsabilité de multiplier nos efforts pour permettre à nos jeunes en souffrance de réaliser pleinement et sainement leur vie.

**Le Groupe des Outre-mer a voté cet avis.**